

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 525 - 20 septembre 1990 - Prix 2,50 F

SPECIAL PTT

SOMMAIRE

• SPÉCIAL PTT	2	• 17-18 NOVEMBRE	6
	3	• FÊTE DE NANTES	
• AVEC LES RETRAITES CGT	4	• CONTOURNEMENT DE NANTES	
• RENTRÉE SCOLAIRE		• CULTURE	
• RÉUNION-DÉBAT PTT HÔPITAUX - LA DROITIÈRE SAPEURS POMPIERS	5	• CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	7
		• FÊTE DE L'HUMA : SUCCÈS	8

RIEN SANS VOUS !

Les événements du Golfe suscitent de légitimes inquiétudes. Réalisons-le nettement. L'invasion du Koweït par l'Irak ne peut en aucun cas se justifier. Nous partageons donc la condamnation unanime de la Communauté internationale face à ce coup de force.

Cela étant, il est tout aussi inacceptable que les Etats Unis sautent sur l'occasion pour mettre la main sur le Proche Orient.

Il n'y a là qu'un incontestable danger d'engrenage. Une étincelle peut mettre le feu aux poudres, déclenchant une guerre qui, tout le monde le reconnaît, serait un épouvantable carnage.

C'est pourquoi nous pensons que le Président de la République Française n'a pas raison de s'installer dans ce qu'il appelle la "logique de guerre".

C'est également pourquoi, le récent sommet Bush-Gorbatchev, qui s'inscrit dans la même logique ne peut pas plus nous rassurer.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que si la route d'une solution pacifique est étroite, elle n'est pas fermée. La France doit peser de tout son poids pour une solution négociée.

Claude CONSTANT
Technicien PTT
Adjoint au Maire
Ville de Nantes

En aucun cas, ces événements ne peuvent servir de prétexte à une politique d'austérité encore renforcée. C'est pourtant la voie tracée par le projet de budget 91.

Alors que les événements du Golfe ont été une véritable aubaine pour les compagnies pétrolières, (512 millions de francs de plus que prévu) et pour l'Etat (91 millions de francs de taxes supplémentaires, comment justifier dans ces conditions des sacrifices supplémentaires sinon par leur soif de profit ?

Cette politique du tout-profit est d'ailleurs bien illustrée par ce qui se passe, par exemple, aux PTT.

Dans la logique de privatisation de la loi Quilès, un deuxième volet de la réforme des PTT concernant la réglementation des télécommunications est examiné actuellement.

Ceci dans le but de satisfaire les grandes sociétés privées qui exercent particulièrement dans les services d'avenir télématique, réseaux à valeur ajoutée, Transpac, RMIS... qui connaissent une progression annuelle de 20 à 30 %, France Télécom pendant ce temps-là, remboursant les intérêts de dettes contractées pour l'édification des réseaux.

Il y a là nécessité de l'intervention du personnel pour s'opposer à ces gâchis financiers. Nécessité également de renforcer, pour mieux s'opposer à la politique menée par Quilès, le PCF, le seul parti qui combat résolument pour changer ce gouvernement et cette politique si désastreuse pour le personnel des PTT mais également pour le pays tout entier.

- LE GOUVERNEMENT LIBÈRE LE PRIX DU CARBURANT.
- SUCCÈS DE LA PETITION DU PCF CONTRE LE RACKET.
- 2 600 SIGNATURES ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉPOSÉES À LA PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
- L'ACTION CONTINUE

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

gouvernement arrête la spéculation en cours;

le blocage du prix du super à 5 F 20 maximum;

la réduction de la taxe de l'Etat sur l'essence et le développement de l'industrie nationale du raffinage afin de réduire les importations de produits raffinés;

le développement de coopérations internationales avec les pays du tiers monde dégagées de la tutelle des compagnies pétrolières.

NOM	PRENOM	SIGNATURE
Barbier	Pierre	<i>[Signature]</i>
GRUBIN	Roger	<i>[Signature]</i>
Robert	Michel	<i>[Signature]</i>
Piot	Bernard	<i>[Signature]</i>
Chénard	Jacques	<i>[Signature]</i>
Boury	Remy	<i>[Signature]</i>
Salusau	Lucyenne	<i>[Signature]</i>
	Yvonne	<i>[Signature]</i>

AVEC LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, J'EXIGE :

- que le gouvernement arrête la spéculation en cours;
- le blocage du prix du super à 5,20 F maximum;
- la réduction de la taxe de l'Etat sur l'essence et le développement de l'industrie nationale du raffinage afin de réduire les importations de produits raffinés;
- le développement de coopérations internationales avec les pays du tiers monde dégagées de la tutelle des compagnies pétrolières.

NOM	PRENOM	SIGNATURE

A découper et envoyer à la Fédération du PCF - 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes.

DEREGLEMENTATION AUX TELECOMS

Le ministre des PTT, Quilès, présentera le 19 septembre un protocole de loi "modernisant" en profondeur la réglementation des télécommunications. Il s'agit en particulier de permettre à "France Telecom de jouer sans entraves le jeu de la concurrence sur le marché européen et mondial".

Le projet de loi reconnaît le monopole de l'exploitant public sur les infrastructures (sauf la radio-téléphonie). Mais ce monopole s'impose pour des raisons d'Etat et des motivations d'aménagement du territoire (technopoles, téléports), sans que le service public n'y retrouve son compte. Car en fait, les groupes multinationaux accèdent aux services de base sans payer les infrastructures coûteuses qui sont mises à la charge ex-

clusive des ménages, des PME régionales et des collectivités locales.

Dans le projet de loi, ces services de base (85 % du chiffre d'affaires actuel) réservés à l'exploitant public; mais ces activités sont celles dont le marché croît le moins vite : 5 % l'an prévus au lieu de 20 à 30 % pour les services nouveaux, qui eux, sont libéralisés, c'est-à-dire ouverts aux appétits du privé. D'ailleurs sans illusion "France Telecom" table sur une baisse des recettes de 20 %. Avec des frais financiers de 12 % du chiffre d'affaires et un énorme endettement, autant dire que "France Telecom" est menacée. D'où les objectifs de 31 000 suppressions d'emplois d'ici l'an 2000 et la nécessité d'affaiblir les garanties collectives du personnel. A l'exception donc

du seul téléphone vocal, le projet de loi propose une ouverture sans restrictions de tous les services à la concurrence.

Rappelons, par exemple, que le réseau public d'Ile-de-France est sans doute le plus moderne du monde, le plus numérisé. Il dessert n'importe quel usager de la région dans les mêmes conditions avec une qualité de service remarquable. Un atout exceptionnel pour un développement équilibré, cohérent du tissu régional.

Moderniser de façon sélective le réseau de télécommunications ne peut qu'accroître le déclin de la France. Les progrès technologiques doivent être mis au service du développement économique et social de tout le pays.

LA BOURSE AUX IDEES... OU VOS IDEES POUR LEUR BOURSE

Selon la Direction Générale de la Poste, plus d'une lettre sur quatre n'arrive pas le lendemain de son dépôt à l'boîte. Et nos responsables se lamentent sur la perte de 5 points de la qualité de service quand 72 % des lettres en 1990 sont distribuées le lendemain de leur postage alors qu'elles l'étaient à 77 % en 1989. A qui la faute ? Quand le trafic courrier croît de 5 % l'an et que parallèlement, des milliers d'emplois sont chaque année supprimés, il n'est nullement besoin d'être diplômé de l'Ecole Supérieure des PTT pour comprendre.

Afin de remédier à cette situation, la Direction de la Poste a décidé d'innover en lançant un grand concours "Top courrier" avec en "prime" l'ouverture d'une bourse aux idées nationales qui sera animée par la cellule : "Prospective et Innovation" : de quoi s'agit-il ? Au travers de diverses réunions ou séminaires, il faudra faire comprendre au personnel que si la qualité de service se détériore, c'est un peu de sa faute, car il

ne fait pas d'efforts suffisants au travail. Une sacrée innovation !... visant à mieux intégrer les salariés à un système d'auto-exploitation à l'entreprise.

Certes, la qualité de service a besoin d'être dynamisée, mais les remèdes sont connus d'avance par le personnel et sur le constat des dégâts c'est bien la politique suivie par M. Quilès et ses prédécesseurs qui est en cause.

Pourquoi ne prend-t-on pas en compte les suggestions des syndicats qui ne cessent de formuler des propositions en matière de formation professionnelle, d'emplois et de réforme nécessaire en regard des besoins de tout le public.

Le Ministre et les directions font beaucoup de tapage médiatique. Mais derrière les mots distillés se profile toujours l'enchaînement du salarié au capital. Fin octobre, "la Bourse aux idées" fera le point dans un séminaire au Cap d'Agde. C'est juste à ce moment-là que M. Quilès annoncera des coupes sombres dans le budget de la Poste.



LA POSTE BOUGE... SUR PLACE

Le J + 1 n'est plus assuré qu'à 72 % pour le service 1^{re} catégorie à la poste.

La direction générale a été obligée d'avouer ce que tant de monde constate sur le terrain.

A Nantes comme ailleurs, depuis 1983, avec son plan Daucet, le gouvernement a multiplié les casses : les ambulants ferroviaires, l'avion postal, centres de tri fermés le samedi soir, privatisation des lignes d'acheminement PTT.

Pendant que la quantité de trafic ne cessait de croître, 10 000 emplois étaient supprimés de 84 à 89, dont 10 % des effectifs du centre de Nantes.

Le J + 1 qui était la lettre de noblesse de la poste volait en éclat.

De même que d'autres services publics achètent, installent, exploitent des centraux téléphoniques, l'achat de 13 Boeing 747 (et vive l'Airbus) résulte de la déréglementation des services publics décidés par le pouvoir.

La poste va en effet faire concurrence à Air-France et à Air-Inter en transportant des passagers de jour.

Ces mêmes avions seront utilisés la nuit pour le courrier.

Mais l'usager ne sera pas mieux servi car aujourd'hui, le départ des avions en partance de Nantes est avancé de 2h30. Il devient impossible avec un départ à 20h30 de trier le trafic en provenance du département à partir de 19 heures, même en avançant

l'heure de relevage dans les villages. Le courrier est stocké dans les bureaux ou dans le centre. Du même coup, la poste envisage des horaires de travail 16h-23h et 4h-11h pour le personnel. On imagine les conséquences sur la vie familiale ou la santé.

Pour bien se faire comprendre au moment où l'essence grimpe, la direction des PTT de Loire-Atlantique a déplacé dès septembre du personnel, entraînant pour lui des pertes de salaire de 700 à 800 F par mois.

Mais le personnel du centre sait lutter. En d'autres occasions, il a fait échec aux suppressions d'emplois.

Aujourd'hui encore, il ne restera pas l'arme au pied.

ÇA SUFFIT COMME ÇA

A l'évidence, en cette rentrée de septembre, nombreux sont les agents des PTT dont le porte-monnaie est de plus en plus vide. A tel point que les 700 F perçus en supplément en juillet sont passés quasiment inaperçus.

Hausse vertigineuse de l'essence (environ 20 % en un mois), valse des étiquettes, l'inflation qui repart, hausse des loyers et charges, multiples impôts à payer, dépenses incompréhensibles liées à la rentrée scolaire, remise en cause des indemnités, ... vraiment la coupe déborde.

Qu'on ne vienne pas dire que c'est la faute de la crise du golfe. Le "coup du pétrole", les agents des PTT connaissent déjà. Ça suffit comme ça !

LES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS FACE AU PROJET JOXE-BAYLET

Le projet Joxe-Baylet conduit à une concentration directe sans précédent de nombreux services rendus par la Commune aux usagers sous la coupe de ces structures supra-communales. Les privatisations et restructurations des services publics locaux entraîneraient sans aucun doute la suppression de milliers d'emplois dans des milliers de communes. La mission assignée aux services des communautés ne consisterait plus à répondre aux besoins des populations, mais à drainer prioritairement les fonds publics en faveur des projets du capital pour le profit.

La création d'un "institut des collectivités territoriales et des services publics locaux" qui mènerait des "missions d'études et de recherche sur l'organisation et les compétences des collectivités territoriales et des services locaux" (article 23) s'inscrit pleinement dans cette démarche. Tous les services sont menacés, dans toutes les communes, comme le laisse envisager la création d'annexes mobiles.

Sous couvert de modernisation du service public pour intégrer la France à l'Europe, le projet de loi conduirait à porter des coups qui, à terme, mettent à mort le statut des personnels de l'Etat et des collectivités territoriales, en imposant, notamment, des contraintes de mobilité insupportables.

L'ensemble des services publics locaux, restructurés sous l'égide des "communautés de villes ou de communes" seraient directement pilotés par des hauts fonctionnaires issus des administrations d'Etat ou déplacés des grandes entreprises publiques nationales et formés aux objectifs précis "d'allègement des coûts de la gestion publique" énoncés par le projet de loi.

Pour faire échec à ce projet, tous les personnels de la fonction publique territoriale sauront se rassembler et s'unir dans l'action. Les élus communistes et républicains sont solidaires de la lutte et solliciteront l'appui de l'assemblée communale.



PAVILLONS INOCCUPES - POSTIERS EXPULSES

Alors que des centaines de jeunes des PTT sont menacés d'être expulsés de leurs logements, que des dizaines l'ont déjà été, des pavillons dont l'attribution dépend des services sociaux de la Poste et des Télécoms, restent inoccupés. "Au nom de sa politique sociale ambitieuse, Quilès nous met à la rue". C'est ce qu'ont dénoncé, hier, les militants CGT du Val-d'Oise en "squattant" pour quelques heures ces petites maisons, rue Adrien-Lemoine à Pontoise. "Y'en a marre d'être des postiers Kleenex", proclamaient leurs pancartes, tandis que les fonctionnaires présents réclamaient des logements décentes.

LES RECEVEURS DES POSTES CGT, DE LOIRE-ATLANTIQUE S'ADRESSENT AUX ELUS DU DEPARTEMENT

Une fois de plus, la CGT s'adresse à vous parce que vous êtes, à ses yeux, les représentants de l'expression démocratique jusqu'au plus près du peuple français dans la commune, structure héritée de la Révolution Française.

Divers projets sont en cours, en particulier celui de MM. Joxe et Baylet sur la réforme de l'administration territoriale. Ce projet de loi d'orientation prévoit, en effet, des communautés de communes, c'est le Préfet qui déciderait et les Conseils municipaux qui approuveraient ou pas, mais de toute façon, "une majorité qualifiée" pourrait imposer à ceux qui ne le veulent pas la communauté de commune. Pour s'y opposer, il faudrait représenter plus de la moitié de la population. Il suffit donc de la volonté de la ville la plus importante d'un canton ou d'un arrondissement pour que soit créée cette structure supra-communale.

Il y a là volonté évidente de concentration sans précédent des services rendus à vos administrés sous la houlette des communautés. Les privatisations, les restructurations, les réaménagements vont avoir pour conséquence la disparition de nombreux emplois dans les communes.

Une autre loi, sur laquelle nous vous avons souvent alertée, a été

votée aux PTT et va avoir des conséquences directes sur la vie de votre ville, de votre village. La logique d'entreprise à rendement financier immédiat remplaçant la volonté de service public de proximité, risque, dans un avenir très proche de menacer votre bureau de poste, votre cabine téléphonique dans leur existence même.

L'administration (nous sommes administration jusqu'au 1er janvier 1991) met en place des districts, des bassins postaux... visant à concentrer les services postaux d'une zone géographique importante en un seul endroit.

Le fait de n'avoir plus de collecte de l'épargne privera les communes dépourvues de Poste des services de la CDC, mais déjà (et en plus), de nombreuses mesures de restrictions d'effectifs ont été prises depuis le 1^{er} juillet ou le 1^{er} août dans tous les départements. Cela veut dire que dans les bureaux de poste, les conditions travail s'aggravent de jour en jour parce que, dans le même temps, globalement, le trafic augmente. Il est même des communes où l'emploi de l'auxiliaire local a été purement et simplement supprimé.

Il est en tout cas presque partout diminué.

Mais le plus grave reste à venir.

En effet, la POSTE affiche clairement son souci de faire payer à d'autres les coûts d'exploitation des Bureaux de Poste.

Les premières visées sont bien sûr les collectivités locales. La commune qui voudra une poste devra se la payer. Ce n'est jamais clairement dit, mais c'est pourtant la finalité de la politique d'aménagement du territoire menée par le gouvernement dans son ensemble.

Alors dépossédés de ressources par la communauté des communes, comment vos budgets communaux vont-ils supporter les charges nouvelles dont celle de la Poste. Pouvons-nous accepter que seules les plus riches aient droit au service public de qualité. La CGT pense que non et c'est pourquoi elle vous demande d'intervenir.

Intervenir, en ce qui vous concerne, auprès de la Direction Départementale POSTE pour que les effectifs nécessaires à la bonne marche de votre bureau de poste soient attribués.

Informez la population, la faire agir, intervenir également auprès de la Direction Départementale de la Poste pour exiger une vraie Poste et des moyens indispensables au Service Public PTT.

LES CCP ET LA CNE EN DANGER

La loi séparant la Poste des Télécommunications votée par les députés socialistes, le ministre Paul Quilès se répand en propos rassurants pour convaincre que les attributions traditionnelles des Services Financiers de la Poste sont confirmées voire amplifiées que la situation nouvelle offre des perspectives pour étendre notre activité vers de nouveaux produits.

- Qu'en est-il exactement ?

- Un seul exemple démontrera que les CCP risquent plutôt de périr. Les fonds collectés par les CCP sont reversés au Trésor Public et rémunérés royalement au taux de 3 % par celui-ci. Un taux très inférieur au coût réel.

- Ce taux devrait être de 7 à 7,5 %. En son temps, Louis Mexandeau qui versait des larmes de crocodile sur nos services financiers avait lui aussi reconnu la nécessité d'un taux de rémunération de ces fonds à 7,5 %. Mais le gouvernement auquel il appartenait, comme celui d'aujourd'hui, n'a jamais remédié à cette situation.

- Il est vrai qu'on ne peut à la fois satisfaire les banques et le service Public.

- Ainsi pour collecter 100 F et les reverser au trésor public, cela coûte 7,8 F aux CCP et seulement 3 F leurs

sont reversés par le trésor public.

- En mettant ainsi les CCP en difficulté, le gouvernement condamne bien une mission de service public et crée une situation qui pèse sur l'ensemble de la Poste par le déficit financier qu'elle engendre.

Pour les produits nouveaux, parlons-en. Le journal la Tribune révélait récemment que dans le futur cahier des charges de la Poste, il est envisagé de ne plus laisser à la CNE que les dépôts du livret A tandis que l'Epargne-Logement, le CODEVI, ou le livret B seraient gérés par une filiale qui serait créée uniquement pour cela.

- Si cette orientation se confirmait, ce serait à la fois une aggravation du déficit financier de la Poste et un recul du service public.

- Il n'y a bien que la mobilisation conjointe des usagers et du personnel des PTT pour imposer le respect des missions de service public de la poste à ce gouvernement.

- Beaucoup de choses vont se jouer au cours de ce semestre, la place est libre pour la lutte unie et démocratique de tous ceux et celles qui sont attachés aux valeurs du service public.

Didier Malidan

DECLARATION DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS POUR UNE LARGE RIPOSTE

Le gouvernement a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire le projet de loi Joxe-Baylet.

Intitulé pudiquement "Loi d'orientation relative à l'Administration territoriale de la République", ce projet apparaît de plus en plus clairement aux élus comme un dispositif visant à imposer sur l'ensemble du pays un regroupement autoritaire des communes.

Ce projet de loi est d'une gravité sans précédent pour la vie démocratique de notre pays.

Il ne s'agit pas pour nous de verser dans l'excès et l'alarmisme. Mais il convient de montrer l'envergure de ce dispositif élaboré sans aucune concertation sérieuse : ce projet du pouvoir ouvre la voie à la mort institutionnelle et politique des communes de France.

Ce projet de loi éclaire douloureusement l'analyse que les élus communistes et républicains portent sur les choix et les méthodes de la politique du pouvoir : l'accélération sur tous les terrains de la politique d'intégration européenne. L'objectif de l'Etat est d'une clarté accablante : faire sauter les obstacles à la rentabilité financière et engager sans délai, les adaptations structurelles territoriales et institutionnelles nécessaires au capital.

Nous avons à faire face, dans les collectivités locales, et particulièrement dans les communes, à l'offensive la plus brutale et la plus systématique contre nos institutions locales forgées par deux siècles d'histoire.

Dans le prolongement des orientations prises ces dernières années en matière d'aménagement du territoire, le pouvoir voudrait accélérer le remodelage profond de notre société en brisant la démocratie communale et le service public local, en laissant le champ libre à un renforcement sans précédent de l'intervention centralisatrice de l'Etat.

Avec le projet de loi Joxe-Baylet ce n'est pas un retour à la période antérieure aux lois de décentralisation. C'est la porte grande ouverte aux regroupements autoritaires, aux transferts de compétences et de ressources à des structures supra-communales, pilotés par les représentants de l'Etat en faveur du capital à l'échelon européen.

Ce projet de loi appelle une large riposte des élus et des habitants.

Ne ménageons pas les efforts pour rassembler dans l'action tous ceux qui veulent que vive l'autonomie communale et que se développe une coopération intercommunale efficace et moderne au service des citoyens.



GRAND SUCCES DU RASSEMBLEMENT DES RETRAITES CGT, A LA GOURNERIE

Combien étaient-ils 7 000, 8 000 à la Fête des retraités CGT ? En tout cas, cette 5^e fête a battu tous les records d'affluence. Les restaurants ont été pris d'assaut et beaucoup de participants ont dû se contenter d'un casse-croûte, quand il en restait. André Verchuren et son accordéon a mis de l'ambiance dans ce magnifique parc de Saint-Herblain. Pour autant les questions sociales n'étaient pas oubliées et Pierre Blanchard, secrétaire général de l'Union Confédérale des retraités CGT est intervenu avec force sur la défense de la protection sociale et les droits des retraités, mis à mal par l'action du ministre Claude Evin et du gouvernement.

INACCEPTABLE

En décidant de réduire de 800 millions, les crédits initialement prévus pour l'Education nationale en 1991, le gouvernement tente tout à la fois de masquer l'austérité qui caractérisait déjà son projet de budget, et de déconsidérer aux yeux de l'opinion publique ceux qui refuseraient ces choix. La "crise du Golfe" ne commande-t-elle pas de serrer les rangs ?

A lire les premières réactions suscitées par l'annonce de cette réduction budgétaire, on se plaît à constater que cette volonté de mise en condition se heurte à quelques fortes réalités.

Tout le monde sait aujourd'hui que le fameux troisième choc pétrolier n'est dû qu'au racket organisé par les grandes compagnies, toléré par un gouvernement qui, par le biais des taxes massives prélevées à la pompe, y trouve son compte. Tout le monde sait également que les décisions d'austérité renforcée dans le domaine de l'enseignement ont de beaucoup devancé l'affaire irakienne.

Quelles que soient les laborieuses contorsions dont il l'accompagne, Lionel Jospin est bien obligé d'admettre que la pénurie de professeurs de physique et de chimie avait pesé dans la décision qu'il a prise - au mois de juillet contre l'avis quasi unanime du Conseil supérieur - de supprimer l'enseignement de ces disciplines en 6^e et en 5^e à partir de l'an prochain. C'est ce que le ministre appelle mettre : "l'enfant au centre" et développer la concertation.

De la même façon le refus d'envisager une nouvelle étape de la revalorisation de la fonction enseignante est bien antérieure à l'invasion du Koweït. Or, la crise de recrutement connaît à cette rentrée une nouvelle aggravation. "Les nouveaux enseignants recrutés sont plus nombreux que des départs" clame le ministre. Mais de quel poids est ce constat quand, dans le même temps, on apprend que sur les 15 000 postes mis au concours près de 5 000 ne sont pas pourvus et que le recul des candidats en 1990 par rapport à 1989 est de 31 % en mathématiques, 29 % en physique, 22 % en lettres modernes ; quand les inspecteurs d'académie sont autorisés à recruter des institutrices et des instituteurs - dont la loi d'orientation dit qu'ils devront avoir la licence - avec le seul baccalauréat !

La campagne SOS-Rentrée nous permet à nouveau d'éclairer les enjeux pour notre pays et sa jeunesse, de l'investissement éducatif. Dans sa "Lettre aux parents" le ministre souligne qu'il privilégie les relations avec les parents, "sur le terrain (...) Car c'est là - dans chaque établissement, dans chaque école - que surgissent les vrais problèmes, que se joue le changement réel de notre système éducatif".

Bien vu. Et c'est bien pour cela, qu'à partir des aspirations des familles, des enseignants, des jeunes, à partir de leur mécontentement, les communistes s'emploient à organiser des convergences dans l'action.

Alfred SOREL

DIFFICULTES DE LA RENTREE SCOLAIRE

Contre les fermetures de classes, l'action des parents d'élèves s'est réveillée nécessaire et a permis des avancées.

Ainsi à Saint-Herblain, après des occupations de classes par les parents et une action générale soutenue par la section de Saint-Herblain du P.C.F. quatre blocages ont été levés à Grand-Bois (maternelle), Beauregard (primaire), Sensive (primaire), Rabotière (primaire).

Mais il reste encore 3 blocages dans la zone d'éducation prioritaire (Bourg, Harlière, Bernardière) et au moment où ces lignes sont écrites, la décision définitive n'est pas encore prise. Les parents d'élèves restent vigilants.

A Saint-Nazaire, des difficultés également qui ont contraint les parents d'élèves des écoles Paul Boncour, Jean Zay, St-Marc à agir. Un poste en cinquième classe maternelle à Boncour a été sauvé.

Dans un communiqué "La Section de Saint-Nazaire du PCF apporte son soutien total aux enseignants et parents d'élèves qui luttent pour conserver, ou débloquent des postes dans les écoles Paul Boncour, Jean Zay et Saint-Marc, postes indispensables au bon fonctionnement du service public.

Si les situations ne sont pas semblables dans les trois écoles, elles mettent toutefois en évidence le double langage du Parti Socialiste d'un côté le Ministre de l'Education et de l'autre, certains élus municipaux.

La suppression d'un poste à l'école Paul Boncour est particulièrement significative de cette déviation de l'action politique du ministre. En effet, Lionel Jospin avait promis des moyens nouveaux pour la mise en place des Zones d'Education Priori-

taire. Où sont-ils ? La seule mesure concrète prise par l'Etat jusqu'à présent, c'est la suppression d'un poste à l'école maternelle. Quel mépris pour le travail réalisé par toutes les équipes qui ont participé à l'élaboration du projet de Z.E.P.

Quel crédit pourra-t-on maintenant accorder au ministre quand tout reste au niveau du discours ? Comment conserver la motivation de tous ceux qui ont à cœur la réussite de ce projet ?

Quant aux élus socialistes siégeant au conseil d'école du mois de juin, ne s'étaient-ils pas fait fort d'obtenir de l'Administration la conservation des postes de la zone ? Et au Conseil Municipal, la maintien sur Saint-Nazaire au profit de la Z.E.P. de deux postes fermés suite à la suppression de l'école Louis Pasteur, décidée par le Maire ? Ils savent bien que la responsabilité se situe au niveau du ministère et non de l'Inspection Académique. C'est toute la politique scolaire au gouvernement qu'ils soutiennent qui est en cause.

Les communistes nazairiens dénoncent de telles pratiques qui entretiennent la confusion et essaient de faire oublier les responsabilités des responsables socialistes.

Il est urgent que des moyens nouveaux soient accordés par le ministère pour que la Z.E.P. puisse jouer efficacement son rôle.

Il est urgent que tous les enfants de Jean Zay, Saint-Marc ou Boncour soient accueillis dans des conditions acceptables.

La Section de Saint-Nazaire du P.C.F. intervient auprès des divers responsables afin que cette situation cesse - pour que l'école puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles".

PLUS ROYALISTE... QUE LE ROI

Charles Henri de Cossé Brissac est intervenu auprès du ministre de l'Intérieur pour soutenir les plaintes de différents patrons à l'encontre des travailleurs de la Navale, en grève l'année dernière à Saint-Nazaire.

"Pensez-donc, ma chère, ces va-nu-pieds ont eu l'outrecuidance de pénétrer, sans y être invités, dans nos entreprises pour y rencontrer nos manants. Si on laisse faire, demain ils viendront dans nos châteaux. Quelle horreur !..."

Charles Henri de Cossé Brissac demande donc que soit établi un texte ayant pour objet de dissuader les intrusions collectives avec effraction dans les propriétés privées.

Mais le Garde des Sceaux ne l'a pas suivi dans cette voie.

Quant aux plaintes patronales : trois d'entre-elles ont été retirées par les plaignants, une autre a été classée sans suite par le parquet et la dernière a été déclarée irrecevable par le juge d'instruction.

Charles Henri de Cossé Brissac, descendant de Charles II, est plus royaliste que le roi. Normal... Non !

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès de notre camarade Robert LE GOFF de la cellule Maurice Thorez de la Boissière, à Nantes.

Que sa famille trouve ici l'expression de notre profonde sympathie.

PCF
INVITATION

LA POSTE - LES TELECOMMUNICATIONS
LES SERVICES FINANCIERS -

ont un grand avenir

Quelles propositions en regard des besoins d'aujourd'hui?
Quelles démarches pour dynamiser le service public ?

Réunion-Débat avec Aimé ALBEHER

membre du Comité Central

JEUDI 27 SEPTEMBRE

A 19 HEURES

Au siège de la Fédération du P.C.F. (41, rue des Olivettes)

Buffet campagnard (participation au frais = 30 F)

A NOS 55 MILLIONS DE CLIENTS



Qu'elle soit partenaire de votre réussite ou complice de vos loisirs, l'électricité est une compagne fidèle de tous vos instants. Vous êtes 55 millions à apprécier les services innombrables qu'elle rend. Nous sommes 125 000 à veiller chaque jour à la qualité de votre confort quotidien.

EDF
Electricité
de France

Soctel conseil

HÔPITAUX.... ON DÉMÉNAGE

Le transfert de 124 lits de moyen séjour de l'hôpital périphérique de la Droitière pour Saint-Jacques vient d'être annoncé pour le 2 octobre.

La CGT estime que les personnes âgées des hôpitaux périphériques vont être les victimes de ce redéploiement du milieu hospitalier nantais. De son côté, le personnel est inquiet car le transport et logement lui poseraient de sérieux problèmes.

La CGT est bien décidée à ne pas laisser faire. D'après elle, il y aura 75 000 personnes de plus de 75 ans à la fin de la décennie en Loire-Atlantique. C'est-à-dire, une augmentation de 36 % par rapport à 1982. Cette évolution amènerait un déficit de 500 à 600 lits de long séjour. Il faudrait, déclare la CGT, créer 250 lits de plus qu'aujourd'hui dans la seule agglomération Nantaise.

Bernard Thareau, député européen PS et Yves Laurent, maire PS de Saint-Sébastien critiquent le transfert des lits de la Droitière à Saint-Jacques. Fort bien, mais n'est-ce pas là le résultat de la politique de leur propre parti au gouvernement et que Claude Evin se charge de mettre en œuvre ? Qu'en pensez-vous ?

LES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-NAZAIRE NE VEULENT PAS ETRE DES LAMPISTES

Les pompiers CGT de Saint-Nazaire, dans un communiqué font état de leurs difficultés suite à la suppression du poste de secours de Reton.

Mais ils ne veulent pas, à juste raison, être les «lampistes» et supporter les responsabilités de cette suppression et de ses conséquences.

«Lors de la suppression du poste de Reton, disent-ils, nous avons syndicalement averti la population du secteur (par voie de presse et par tracts) du délai d'intervention que provoquerait cette suppression de poste».

Après avoir regretté de n'avoir pas eu le soutien nécessaire pour maintenir le poste de secours, ils signalent que «le bureau des pleurs se trouve à l'Hôtel de Ville, au bureau de M. le Maire».

Rappelons que la cellule de la Bouletterie du PCF avait organisé une manifestation pour maintenir les sapeurs-pompiers dans ce grand secteur de Reton-la-Bouletterie.

AU MOMENT OÙ NOTRE JOURNAL EST SOUS PRESSE, HENRI KRASUCKI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT ARRIVE À NANTES ET À SAINT-NAZAIRE. NOUS EN RENDRONS COMPTE DANS NOTRE PROCHAINE ÉDITION.

Nouveau tirage des bons de soutien de la Fête Fédérale

3 676	9 134	16 209
12 388	3 663	4 668
17 000	16 552	3 667
3 672	3 174	16 893
4 266	12 733	12 062

Les lots sont à réclamer auprès de la Fédération du PCF - Tél. 40.89.72.28.

Le premier lot, un voyage en Espagne, a été gagné par une personne du Petit-Caporal à Saint-Nazaire. Nous lui souhaitons un bon séjour.

17 et 18 novembre 90

FÊTE DE NANTES

PARC DE LA

BEAUJOIRE



PARTIE ARTISTIQUE
ASSUREE
PAR LA CHANTEUSE

MARTINE SARI

et d'autres artistes

MEETING avec
JACKIE HOFFMANN
Membre du Bureau Politique du PCF

LE GROUPE DES ELUS COMMUNISTES AU SIMAN ET LE CONTOURNEMENT DE NANTES

La travée centrale du Pont de Cheviré est aujourd'hui fixée : il s'agit là d'un exploit technique remarquable, que les élus communistes du SIMAN saluent. Les ouvriers techniciens et ingénieurs ont réalisé de la belle ouvrage. C'est un pas décisif vers l'achèvement du contournement de Nantes attendu depuis longtemps.

Il reste que des travaux importants sont nécessaires pour achever ce contournement de Nantes, et améliorer ainsi les conditions de vie des habitants de l'agglomération, leur tranquillité, leur sécurité.

Nous sommes décidés à agir résolument pour que le programme d'achèvement des travaux puisse être accéléré. Cela suppose évidemment que l'Etat, la Région, le Département accompagnent l'effort des collectivités locales.

Dans ce programme, la réalisation de la A 821 est un élément indispensable. Et sur ce point, les élus communistes restent très vivement opposés au péage.

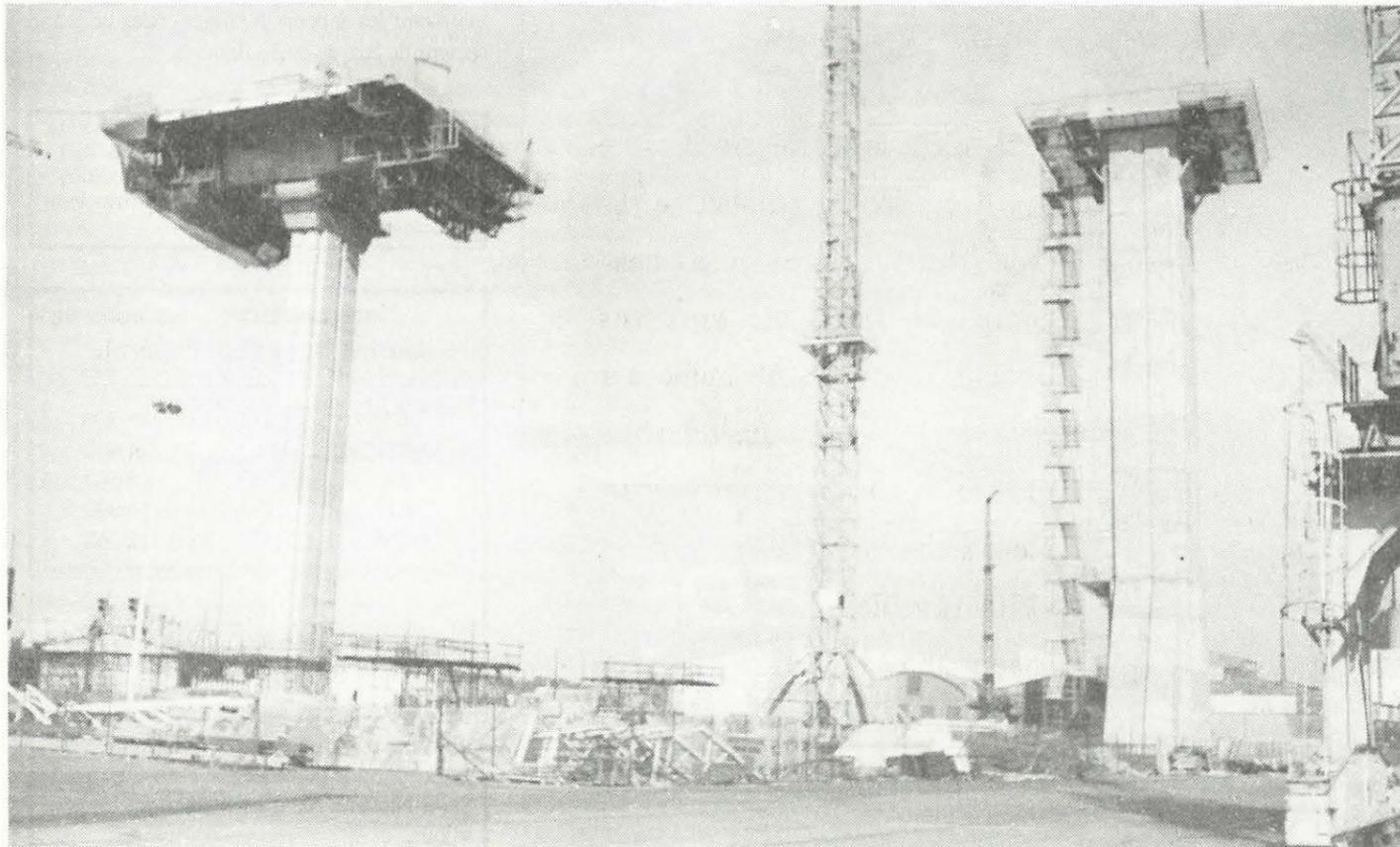
Hier déjà, ils ont vivement lutté contre le projet d'un péage au Pont de Cheviré. Ce n'est pas pour se satisfaire aujourd'hui

d'un nouvel octroi au Nord de Nantes.

L'Etat a les moyens d'être le maître d'œuvre pour cette section du contournement routier de Nantes. C'est affaire de service public et d'intérêt général.

Au début de cette année, Joël Busson, au nom des élus communistes du SIMAN, a exprimé notre opposition sans ambiguïté à la formule de la concession à Cofiroute et a exposé nos propositions. Les compagnies pétrolières, les Sociétés d'assurances, disposent de moyens financiers extravagants, prélevés dans la

poche des automobilistes. Ces fonds alimentant la spéculation doivent être investis dans le programme route. De plus, faut-il rappeler que les taxes sur l'essence étaient instituées pour permettre le financement des autoroutes? Le péage ne se justifie en rien. Les habitants de l'agglomération ne doivent pas être « rackettés », ni dissuadés par un péage nuisible à la qualité de la vie, à l'économie, dans l'agglomération.



LE PONT DE CHEVIRE, IL Y A QUELQUES MOIS, AU DEBUT DES CONSTRUCTIONS

"IMPULSIONS 90"

Sur le thème des bateaux et de la mer, notre amie Gisèle LE BIGOT expose une quinzaine de toiles au Sabayon.

En choisissant d'appeler ses œuvres « Impulsions 90 », notre amie nous révèle une fois de plus son talent de peintre et d'aquarelliste.

Le trait est direct, sans retenue, c'est beaucoup de mouvement où le vent, les voiles et la mer nous donnent une nouvelle et impressionnante dimension de l'artiste.

Les couleurs sont chaudes, ardentes, les blancs sont sereins, cette harmonie des teintes qui accompagne le mouvement sont bien à l'image de Gisèle, passionnée, chaleureuse, avec cette ardeur de créer et de peindre.

Gisèle a sans doute surpris plus d'un, mais elle s'est une fois de plus révélée comme une artiste accomplie qui persévère et qui progresse dans son art, et sans aucun doute, elle n'a pas fini de surprendre.

Jusqu'en octobre, vous pourrez admirer les œuvres de Gisèle au Sabayon, 7, rue de la Paix à Saint-Nazaire et le samedi en présence de l'artiste de 15 heures à 19 heures.

Vous ne regretterez pas votre passage, ce sera un émerveillement.

FETE DES METALLOS A LA GENESTRIE

Depuis plus de 52 ans, l'histoire sociale se poursuit avec les métallos CGT de Loire-Atlantique, en leur domaine de la Génestrie, au Gâvre, acquis en juin 1938.

Les colonies de vacances ont accueilli des milliers d'enfants pendant une quarantaine d'années.

La Génestrie s'est transformée pour devenir un centre Educatif et Culturel. Le patrimoine des métalurgistes CGT est également mis à la disposition des associations et des particuliers.

Les 22 et 23 septembre, dans ce site agréable, les métallos CGT se sont donné rendez-vous pour un week-end de détente en famille : concours de pétanque - bal disco - courses cyclistes - ambiance fraternelle et bonne humeur garanties.

"NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE"
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.35.
REDACTION : Tél. 40.89.72.28.
TELECOPIE : 40.48.65.76.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.C.P. n° 52 967

AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE, LA CGT FAIT LE POINT

René MAGRE au cours d'une conférence de presse déclare que son organisation a bien conscience de l'extrême gravité de la crise du Golfe qui peut entraîner le monde dans une guerre épouvantable.

Mais pour autant elle n'accepte pas que la crise actuelle serve de prétexte à des mesures décidées bien auparavant ou à celles que l'on jugerait opportun de décider maintenant.

Concernant les chantiers, il estime que les deux derniers conflits ont posé des problèmes à la Direction.

"Nous avons conscience, affirme-t-il, de n'avoir pas tout obtenu, mais indiscutablement, il y a eu aussi des résultats positifs. Nous les avons déjà soulignés.

Ils ont eu aussi pour conséquence de contraindre la Direction à une nouvelle pratique qui consiste à proposer des négociations tout azimut avec les Organisations Syndicales".

Pour la CGT, "il est donc important de définir avec le personnel :

les négociations en 8 thèmes :

L'INTÉRESSEMENT

Ce n'est pas un salaire. Si la Direction a de l'argent à proposer aux salariés, nous pensons qu'il y a assez de place dans le statut actuel pour l'y investir.

LA RESTRUCTURATION DU SALAIRE

Personne ne le demande et cela aurait pour but de rendre le salaire mensuel plus élevé sans modifier le revenu annuel.

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Pour notre part, une organisation du temps de travail ne peut se concevoir sans sa réduction que nous voulons négocier.

LE RÉGIME DE PRÉVOYANCE

Cela n'est pas d'une urgence absolue dans l'entreprise, mais nous sommes prêts à apporter des améliorations à ce qui existe sans changer de Caisse.

propositions à un projet d'accord.

LA FORMATION

C'est un domaine important pour l'avenir de l'entreprise. Cette formation devra faire l'objet d'un nouveau déroulement de carrière pour les personnels.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La pénibilité des métiers en CONSTRUCTIONNAVALE pèse déjà lourdement au fil de la carrière professionnelle. Les moyens d'hygiène et de sécurité devraient faire l'objet d'études spécifiques et systématiques, notamment pour le montage des navires, au même niveau que les études de structures.

La CGT alerte l'ensemble des salariés travaillant au Chantier Naval et tout particulièrement, les sous-traitants et intérimaires des dangers qui les menacent et les appelle à exiger de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Il faut donc que le pouvoir d'achat soit amélioré et garanti et c'est ce que nous voulons obtenir.

Nous avons demandé à ce que s'ouvrent des négociations rapidement.

LES DÉPARTS EN PRÉRETRAITE À 55 ANS

C'est un point très sensible et le Gouvernement comme la Direction ont intérêt à bien réfléchir à ce sujet.

Les premiers départs en préretraite datent de 1964. Et depuis, contre vents et marées et quelque soit la conjoncture économique, nous les avons maintenus.

Indiscutablement dans l'ensemble, ils ont permis l'embauche de jeunes en même temps qu'aux anciens, ils permettaient de prendre un repos mérité après des années et des années d'un travail dur, pénible et souvent dangereux.

N'oublions pas que la Navale est une industrie pénible et à risque.



- 1°) Quels sont les dossiers à négocier prioritairement.
- 2°) De l'informer point par point.
- 3°) De faire en sorte qu'il puisse être juge de ce qu'il faut faire et des résultats.

C'est-à-dire qu'à l'opposé de la délégation de pouvoir, la CGT fera tout pour développer au maximum la démocratie dans tous les domaines.

Une orientation à tenir : que le personnel soit acteur et non spectateur de la vie économique et sociale des chantiers"

La Direction propose un plan de

LE DROIT SYNDICAL

Il y a dans ce domaine beaucoup de choses à faire. Mais sur ce thème, la Direction nous a déjà montré quelques limites en refusant la possibilité de réunir les salariés sur le temps de travail pour qu'ils donnent leur point de vue sur le dossier des classifications.

LES CLASSIFICATIONS

C'est un sujet particulièrement aigu aux Chantiers. L'ancienne grille date de 1975, il y avait nécessité de la rénover en faisant du neuf. Nous avons fait des propositions novatrices, puis des contre-

Vollà pour les thèmes proposés par la Direction, mais il y en a d'autres qui préoccupent les salariés. Il faudrait leur demander leur avis.

Par exemple, les salariés revendiquaient 1 500 F de plus par mois.

Ce qui a été signé dans l'accord - la CGT ne l'a pas signé après consultation du personnel - et hors accord, est loin de faire le compte.

Aujourd'hui, les événements du Golfe sont prétexte à une volonté d'austérité renforcée et le prix du carburant est l'image du risque inflationniste dont rêvent certains.

Toutes les statistiques en témoignent.

Nous demandons donc que les critères familiaux, médicaux, sociaux puissent également être pris en compte en 1991, de façon à ce que chacun puisse pouvoir prétendre au départ.

Parallèlement, il faut embaucher.

La modernisation qui se veut à l'ordre du jour aux Chantiers n'aura aucune signification sérieuse sans l'embauche de jeunes sans un rajeunissement de l'effectif qui, avec une moyenne d'âge de 42 ans, frise la sclérose.

CHARGES DE TRAVAIL

CARNET DE COMMANDES ACTUEL DU CHANTIER

En septembre 90 : 13 millions d'heures de production
1985 : 2,5 millions d'heures de production

PRODUCTION ANNUELLE

En 1989 : 4,9 millions d'heures
Prévision 1990/91 : 6 millions d'heures.

EN CARNET

4 paquebots : - les 2 frères du Souverain des Mers
1 en finition, livrable mars 91
1 en construction
- Les 2 Kloster mis sur cale juin et décembre 91, livrables octobre 92 et avril 93

4 Frégates : - 1 livrable début 91
- 1 livrable juin 91
- Les 2 autres en construction - en 91, livrables décembre 91 et juillet 92

1 Bâtiment d'Essais de Mesure : livrable début 91

1 Drague pour le Bangla Desh : livrable février 91

EMPLOI DES INTERIMAIRES ET SOUS-TRAITANTS

EN PRODUCTION

Les Régies et Forfaits ont représenté près d'un million d'heures de production en 1989, soit l'équivalent de 1/5 des heures Chantiers.

Exemple : En août 90, sur les 4 navires en construction, 840 personnels extérieur sont employés.

EN ÉTUDE ET PRÉPARATION

Les Régies et Forfaits ont représenté 750 000 heures en 1989, soit l'équivalent de la capacité d'étude du Chantier.

Nous pensons qu'il y a là matière à trouver le moyen d'embaucher des jeunes :

- indispensable pour rajeunir le chantier (âge moyen : 42,2 ans) ;
- indispensable pour le bassin d'emploi de Saint-Nazaire qui connaît un taux de chômage élevé.

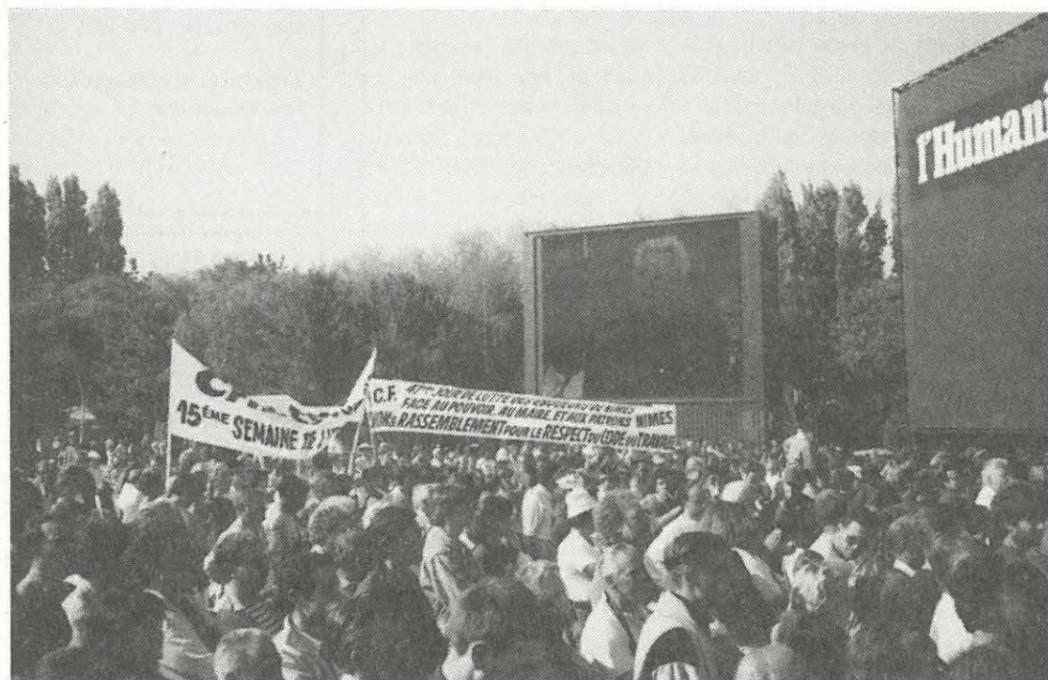
Ajoutons sur ce point, encore que le budget 90/91 prévoit une surcharge de 660 000 heures productives, c'est-à-dire l'équivalent de 400 emplois.

IMMENSE SUCCES DU RENDEZ-VOUS DE LA COURNEUVE

PENDANT L'ALLOCATION DE ROLAND LEROY...



La Tribune...



Une partie de l'Assistance

La Fête, par la foule de ses participants, la richesse des rencontres et des rassemblements qui s'y sont improvisés, a mis en évidence le formidable potentiel de gens prêts à agir demain avec les communistes pour le changement

La Fête de l'Huma 1990 n'aura pas failli à la tradition. Son succès n'a pas été démenti et les divers commentaires ont souligné l'événement. Sauf les esprits chagrins qui faute de pouvoir dénigrer ont préféré ignorer la manifestation.

"Lionel Jospin le jour-même annonçait une "crise sans précédent" du P.C.F. Comme le faisait remarquer Claude Cabanes dans l'Humanité ... La Fête de la Courneuve a réuni des dizaines de milliers de pacifistes, d'antiracistes, de chrétiens, de syndicalistes, de socialistes, des gens de gauche qui cherchent avec les communistes les chemins nouveaux".

A 15 heures, le dimanche, 640 000 vignettes étaient déjà comptabilisées. Ce qui veut dire que le chiffre de 1989 sera largement dépassé.

- 10 141 personnes ont adhéré au PCF, plus qu'en 89.
- 9 288 à la Jeunesse Communiste, contre 7 700 en 89.
- 24 036 abonnements à l'Humanité.

Les communistes de Loire-Atlantique ont contribué à ce succès en participant avec leur stand, en faisant 57 adhésions au parti communiste.

Le stand a connu une grande affluence et les produits régionaux présentés ont connu un succès sans précédent.



Devant le stand de Loire-Atlantique

GIFCO

Des sociétés au service des collectivités

CONSTRUIRE Des équipes de professionnels pour vous conseiller et vous guider dans vos choix en fonction de vos besoins et de vos impératifs budgétaires.

GÉRER

ENTREPRENDRE

AMÉNAGER

DIFFUSER les sociétés du groupe GIFCO sont représentées dans toute la France

GIFCO : 20, boulevard Masséna, 75013 Paris - Tél. 45.82.47.47

groupe gifco